



MAIRIE
DE
VEIGY-FONCENEX
74140
(Haute-Savoie)

Tél. : 04.50.94.90.11
Télécopie : 04.50.94.82.01

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille onze le 28 octobre le conseil municipal de la Commune de Veigy-Foncenex dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Jean NEURY, Maire.

Date de convocation : 24 octobre 2011

Présents : Messieurs Jean NEURY, Bernard CODER, Ferdinand SUATON, Bruno DUCRET, Antoine PEREZ RAMOS, Dominique PETITJEAN, Eric VERPILLAT, Guy AGULLO, Marcel ARNAUD, Alain GATTELET, Manuel NAVARRO.

Mesdames Catherine BASTARD, Rosy CHAMAYOU, Valérie BARD-GENOUD, Sandrine CHAPUIS, Suzanne BRYE, Gina DIEDRICH, Christiane BORNARD.

Absents excusés : Mmes Murielle LEJEUNE, Christiane COLLIGNON.
M. Bernard DIDENOT.

Secrétaire de séance : Mr Marcel ARNAUD

Nombre de conseillers	:	
En exercice	:	21
Présents	:	18
Absents	:	3

OBJET : 2011/67

7.2 FISCALITE : Fixation du taux de taxe d'aménagement et décision concernant les exonérations facultatives

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L. 331-1 et suivants ;

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres, le conseil municipal :

- **DECIDE** d'instituer le taux de 5% sur l'ensemble du territoire communal ;

La présente délibération est valable pour une durée d'un an reconductible.

Elle est transmise au service de l'État chargé de l'urbanisme dans le département au plus tard le 1er jour du 2ème mois suivant son adoption.

Fait et délibéré à Veigy-Foncenex le 28 octobre 2011
Le Maire - Jean NEURY.

"Certifié exécutoire"
reçu en Sous-Préfecture
le - 3 NOV. 2011
publié, affiché ou notifié
le - 3 NOV. 2011
Le Maire

